



ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

L'Hospitalisation à Domicile de Nice et Région a été créée en 1972 sous la forme d'une Association à but non lucratif.

L'HAD intervient dans le cadre de la demande de patients souhaitant réintégrer leur domicile après avoir bénéficié du plateau technique hospitalier, ou voulant éviter une hospitalisation dès lors qu'un plateau technique n'est pas nécessaire.

Nous recrutons pour notre secteur de Menton, Nice, Saint Martin du Var et Villeneuve Loubet, un(e) assistant(e) social(e) dans le cadre d'un CDI à temps plein.

Le poste est basé au sein de l'antenne de Nice.

Dans l'exercice de ses fonctions, l'assistant(e) social(e) sera amené(e) à se déplacer fréquemment nos antennes et les secteurs attribués.

Sous la responsabilité du (de la) cadre du service social, vous assurez :

- L'accès aux droits à l'assurance maladie aux patients
- Le bon déroulement du séjour du patient en HAD grâce à votre expertise des domaines sociaux
- Un relais continue entre le patient, l'établissement de soin et l'HAD
- La gestion de la préadmission du patient
- Le suivi du patient durant la durée de la prise en charge
- Un bilan à la fin de la prise en charge du patient
- L'évaluation et l'analyse de la situation individuelle des patients :
 - Le conseil, l'orientation et l'accompagnement sur la base d'un projet social déterminé avec le patient et/ ou sa famille
 - L'évaluation des ressources environnementales du patients (famille, amis, voisinage...) afin de déterminer les aides à mettre en place
 - L'obtention et le suivi pour les patients et leurs accompagnants des aides légales et extra légales, permettant le maintien à domicile, suivant le choix du patient : MDPH – CARSAT – CONSEIL DÉPARTEMENTAL
 - Le maintien à domicile du patient, autant que faire se peut, en renforçant les conditions de vie avec une réévaluation régulière de la situation
 - L'orientation du patient, si cela est son souhait, lorsque le maintien à domicile n'est plus pérenne.
- Un dialogue solide avec les différents services sociaux du département, des communes

En lien avec notre démarche Qualité de Vie au Travail, les assistant(e)s social(e)s de l'HAD bénéficient de véhicules de services pour effectuer leurs déplacements professionnels.

Rémunération selon CCN51 – FEHAP, prime décentralisée, indemnité Segur, prime de transport brute mensuelle de cent cinquante euros (pour un etp), reprise d'ancienneté, mutuelle/prévoyance, tickets restaurants...

Nombreux avantages CSE.

Etablissement soumis à l'obligation vaccinale COVID (schéma complet)

Rémunération : 2581 € brut mensuel

Expérience :

- Assistance sociale h/f ou similaire: 1 an (Optionnel)



L'HOSPITALISATION A DOMICILE DE NICE ET REGION

Permis/certificat:

- Diplôme ASS (Exigé)
- Permis B (Exigé)

Pour toute question relative à cette offre ou pour nous faire parvenir votre candidature, merci de vous adresser au service Ressources Humaines :

Mail : recrutement@hadnice.fr

Téléphone : 04.97.25.78.84